

**LE PRÉSIDENT :**

Mais on n'a pas l'odeur. D'autres questions?

545

**Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :**

Non, c'est bon.

550

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Messieurs.

555

**M. ANDRÉ DUCHARME :**

Merci.

**M. LUC BEAULIEU :**

560

Merci à vous, bonne journée.

**LE PRÉSIDENT :**

Au revoir!

565

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

Alors, bonjour! Alors je suis très heureuse d'être parmi vous cet après-midi. Je m'appelle Myriam Grondin, je travaille aux *Amis de la montagne*. Je suis chef des dossiers de protection du

570

mont Royal. *Les amis de la montagne*, peut-être les connaissez-vous? C'est un organisme qui a pour mission de protéger et de mettre en valeur le mont Royal par l'engagement citoyen et par l'éducation à l'environnement.

575 Le parc Jean-Drapeau et le parc du Mont-Royal ont plusieurs similitudes et liens étroits. J'aimerais en nommer quelques-uns : c'est les deux premiers parcs montréalais; les deux incarnent deux éléments constitutifs de Montréal que la montagne et le fleuve; les deux offrent des regards emblématiques vers la ville; ce sont des sites à grande valeur patrimoniale, ce sont deux sites patrimoniaux. Et, pour toutes ces raisons-là, *Les amis* ont pris connaissance de l'état  
580 des lieux du parc Jean-Drapeau qui a été déposé sur le site de l'Office avec grand intérêt et les enjeux et les objectifs qui sont visés par la Société se rapprochent énormément des enjeux et aussi des objectifs visés pour la montagne.

585 Donc on s'est dit que l'expérience du mont Royal pourrait enrichir la réflexion en cours sur l'avenir du parc Jean-Drapeau. Donc c'est pourquoi qu'on a élaboré quelques petites pistes de solution qu'on souhaitait vous présenter aujourd'hui. Donc je ne suis pas une experte du parc Jean-Drapeau du tout mais je vous parle du mont Royal et peut-être qu'il y a des liens à faire entre les deux.

590 Tout d'abord, le statut du parc du Mont-Royal dans la Charte de Montréal. Donc le statut du parc du Mont-Royal est vraiment très bien enchâssé dans la Charte de la Ville de Montréal, ce qui n'est pas le cas pour le parc Jean-Drapeau. Et ça assure une protection supplémentaire pour le mont Royal. Donc à l'écran, vous avez quelques extraits de l'article 194 de la Charte qui dit que :

595 « *La Ville doit conserver et maintenir à perpétuité comme parc public tout territoire dont elle est ou devient propriétaire.* »

Donc c'est tout simplement pour faire ressortir ce qu'on retrouve pour le mont Royal.

600 Ensuite de ça, une recommandation en lien avec la gouvernance et la concertation. *Les*

amis proposent d'évaluer la mise en place d'une table de concertation qui pourrait rassembler des représentants des parties prenantes, telles que Héritage Montréal, CRE-Montréal, la Division du patrimoine de la Ville de Montréal, puisque c'est un site patrimonial, la Ville de Saint-Lambert, La Ronde, le Casino. On a mis quelques exemples mais un peu comme le site patrimonial du Mont-Royal, on a une table de concertation, donc on rassemble autour de la même table toutes les parties prenantes, la société civile et ça donne vraiment une opportunité pour discuter des enjeux, des projets, se comprendre, partager différentes visions et, éventuellement, peut-être arriver à des consensus.

Ensuite de ça, une recommandation en lien plus avec les outils de gestion et de gouvernance. Donc on propose de développer des outils qui guideront la prise de décisions éclairées dans la gestion quotidienne du parc Jean-Drapeau. Donc encore une fois, des outils qui ont été développés déjà pour le parc du Mont-Royal : un plan de protection et de mise en valeur – dans le cas du Mont-Royal, on en a un depuis 1992.

Un cadre de gestion pour les événements publics. Peut-être qu'il y en a déjà un qui existe pour le parc Jean-Drapeau, mais dans le cas du Mont-Royal, c'est vraiment un cadre qui va... Où il y a des critères précis qui permettent de déterminer quel événement est approprié pour le site, et aussi des critères pour toute la gestion, si on veut, de l'événement.

Un atlas du paysage. Donc il y en a un pour le mont Royal mais ça serait intéressant d'en avoir un pour le parc Jean-Drapeau, donc qui est un outil de gestion pour le patrimoine paysager. Puis, dans le cas du mont Royal, il y a la réalisation d'études pour la connaissance et la conservation des patrimoines qui sont faits et qui sont mis à jour constamment, donc qui permet vraiment à comprendre le territoire et qui aide à la prise de décision.

Un autre élément aussi, lorsqu'on a lu l'état des lieux du parc Jean-Drapeau, on ressent que la Société du parc Jean-Drapeau cherche à avoir des liens plus concrets, beaucoup plus de liens avec la société civile. Je pense qu'ils souhaitent que les gens se réapproprient le lieu, en

tout cas d'une certaine façon, et on propose la mise en place d'un programme d'intendance environnementale.

635           Donc dans le cas du mont Royal, on a mis un programme d'intendance  
environnementale. Les gens, on a des milliers de bénévoles qui viennent sur la montagne et qui  
vont participer, des fois, à des plantations d'arbres, au contrôle des plantes envahissantes, à  
faire des inventaires fauniques, floristiques. Parce qu'il y a quand même tout le... Il y a des forêts  
640 vraiment à s'investir, à passer du temps, puis on a vraiment, nous, avec les 30 ans sur le terrain,  
on a découvert que c'est la meilleure façon de sensibiliser les gens au milieu, puis vraiment à  
créer des liens profonds avec le parc.

645           Sinon, en termes de vocation, donc *Les amis*, on voulait proposer de réaffirmer la  
vocation de détente et de loisir et de mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du parc,  
donc par des activités qui valorisent l'expérience insulaire, mais aussi par des activités qui  
nécessitent peu ou pas d'infrastructure. Donc ça pourrait être des randonnées guidées, par  
exemple, qui mettent en valeur, qui racontent tout le patrimoine culturel de l'île. Ça pourrait être  
des activités de ski de fond, etc.

650           Et, une dernière recommandation, qui est plus en lien avec le financement et la  
philanthropie, c'était de recommander de renforcer la diversité des sources de financement pour  
minimiser la dépendance sur les financements d'origine événementielle, s'inspirant notamment  
des meilleures pratiques en philanthropie.

655           Vous avez ici, en fait, les sources de revenus des Amis de la montagne dans le rapport  
d'activités qu'on a produit cette semaine, tout simplement pour vous montrer donc  
l'autofinancement, pour nous, c'est 63 % des revenus et c'est grâce à la programmation et aux  
services qui sont mis en place dans le parc : donc les cafés, les boutiques, location d'équipement  
660 de plein-air, des cours de ski de fond, des randonnées guidées, des activités éducatives et de

plein-air, c'est grâce à toute cette programmation-là qu'on est capable d'aller chercher 63 % de nos revenus et de les réinvestir dans la protection et dans la mise en valeur du parc.

665 Un autre point aussi, c'est qu'on se disait que ça serait peut-être intéressant d'étudier toute la stratégie qui est développée par *Central Park Conservancy* à New York, puisqu'il y a quand même beaucoup d'éléments communs entre *Central Park Conservancy*. Ils sont, eux aussi, responsables de la gestion du parc, donc comme la Société du parc Jean-Drapeau, et de voir de quelle façon – je sais qu'ils font de très gros événements bénéfiques – donc de quelle façon ils réussissent à justement s'autofinancer.

670 Donc, voilà, ça fait le tour de ma présentation.

**LE PRÉSIDENT :**

675 Merci beaucoup.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

680 En fait, les outils de gestion dont vous avez parlé, ils ont été développés par qui?

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

685 Attendez, je vais les remettre à l'écran. Plan de protection et de mise en valeur, le premier est en 1992, donc ça a été développé par la Ville de Montréal.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

690 O.K.

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

695           Cadre de gestion pour les événements publics, c'est aussi un outil de la Ville de Montréal. L'atlas du paysage du Mont-Royal, donc depuis 2005, le mont Royal est un site patrimonial déclaré, donc c'est un outil qui a été développé par la Ville et par le ministère de la Culture et des Communications.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

700           Oui.

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

705           Puis, les études, c'est moitié-moitié. Il y en a beaucoup que c'est mené par la Ville de Montréal, par le Bureau du Mont-Royal et également par le ministère de la Culture et des Communications.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

710           O.K. Donc les deux entités finalement.

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

715           Oui.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

720           Et, dites-moi, vous êtes un groupe de bénévoles. Comment fonctionne justement la gouvernance des *Amis de la montagne*?

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

725 *Les amis de la montagne*, en fait, on est une trentaine d'employés permanents. Donc on a, comment je pourrais dire, une trentaine de permanents, puis après ça, au sein des *Amis*, si je remets la première *slide* pour vous aider, donc au sein des *Amis*, on a différents départements, si vous voulez, donc protection des intérêts du mont Royal. On va avoir après ça la protection de l'environnement, on va avoir les services aux usagers, puis on va avoir les programmes éducatifs. Ça, c'est vraiment au sein des *Amis*.

730 On a un partenariat également avec la Ville de Montréal. Donc on est un organisme à but non lucratif et on a un partenariat avec la Ville pour offrir les services dans le parc. Donc tout ce qui est restauration, tout ce qui est accueil dans le parc, tout ce qui est offre d'activités de plein-air ou de mise en valeur du patrimoine.

735 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

O.K. Et, le nombre de bénévoles?

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

740 Les bénévoles, en fait, c'est dans différents programmes et particulièrement dans la Division de la protection du milieu naturel où là on a des chefs de service, si vous voulez, qui travaillent – bien, ça fait plus de 30 ans qu'on existe, donc on a des bénévoles, c'est les mêmes depuis 30 ans, donc c'est... Je dirais la corvée du Mont-Royal, il y a plus de 20 ans, a été une  
745 façon de commencer à créer des banques de données, puis on a un employé qui est vraiment responsable du contact avec les bénévoles. Puis, les gens s'inscrivent, on offre des activités via le site web des *Amis*, on a un bulletin où là les gens sont invités à s'inscrire quand on a des événements particuliers, puis les gens envoient des courriels et là on fait les suivis. C'est assez simple, mais ça se construit tranquillement, ça prend du temps, puis après ça, bien, les gens,  
750

lorsqu'ils sont interpellés, bien ils demeurent bénévoles et s'impliquent. Donc je ne sais pas si ça a répondu à votre question?

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

755

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

760

Ça va?

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

J'en aurais encore plein mais...

765

**LE PRÉSIDENT :**

On a le temps.

770

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

On a le temps?

**LE PRÉSIDENT :**

775

Bien sûr.



**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

780 Pour quelle raison vous pensez que lorsqu'on aura à écrire finalement nos recommandations, pourquoi on devrait recommander d'avoir un groupe, de constituer un groupe qui s'appellerait Les amis du parc Jean-Drapeau?

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

785 Je ne pense pas que... J'ai plus présenté une table de concertation que *Les amis*, parce que Les amis, habituellement, c'est un groupe qui va émaner des citoyens. C'est un groupe souvent qui va être un peu militant, en tout cas au départ, si on veut. Donc je ne pense pas que c'est quelque chose qu'on peut écrire ou qu'on peut recommander. Je pense c'est quelque chose  
790 qui doit émaner et ça pourrait peut-être se faire avec l'intendance environnementale où là les gens s'approprient, les gens veulent protéger le site, puis ça prend quelques citoyens qui développent le leadership donc. Mais ça se fait, je pense, un peu naturellement. Ce n'est pas quelque chose qu'on peut obliger.

795 Alors que la table de concertation, ça peut être une décision qui peut être prise par la Société, par exemple, du parc Jean-Drapeau qui décide : « Nous, on veut travailler régulièrement avec la société civile, avec tous les partenaires, avec la Ville, aussi, avec la Division du patrimoine, avec tout le monde autour de la table lorsque c'est le temps de réfléchir à l'avenir du parc ou de prendre des décisions sur des événements ou sur différentes orientations. » Et, ça, je  
800 pense c'est une recommandation qui peut se faire parce qu'on peut décider aujourd'hui de créer ce type de table alors qu'un groupe des Amis, par exemple, il faut que ça vienne de la société civile.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

805  
Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

810 Deux questions sur la situation particulière du parc du Mont-Royal. Les décisions, en bout de ligne, relèvent du ministère de la Culture?

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

815 Depuis le 21 septembre, donc depuis la semaine dernière, il y a eu, suite à... Je ne sais pas si vous avez suivi ça, il y a eu une loi, la Loi 121 où là il y a eu une délégation des pouvoirs du ministère de la Culture et des Communications à la Ville de Montréal. Donc, maintenant, tout ce qui est démolition et tout ce qui est nouvelle construction passe par le ministère, mais tout ce qui est plutôt le côté aménagement, si on veut, passe par la Ville. Donc il y a vraiment un partage  
820 entre les deux. Le ministère n'est plus présent pour tous les dossiers.

**LE PRÉSIDENT :**

825 Donc c'est très nouveau.

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

C'est très nouveau, oui, effectivement.

830 **LE PRÉSIDENT :**

Donc il y a un partage de responsabilité.

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

835 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

840 Qui a été clairement... O.K., parfait. Dans une autre vie, j'étais sur la commission qui a évalué le Plan de mise en valeur du Mont-Royal en 2007.

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

845 Ah oui? Alors vous connaissez bien.

**LE PRÉSIDENT :**

850 Et, on voyait la place qu'occupait le ministère de la Culture mais dans un débat qui était un peu décalé.

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

855 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

860 Mais il y a une autre réalité de la table de concertation que je voulais savoir si ça a changé. Parce que les partenaires institutionnels de la table de concertation avaient tous des ententes de développement mais qui étaient privées. Qui étaient secrètes. Et, ce qui était soulevé aussi très souvent au moment de la consultation, c'est qu'on ne peut pas savoir ce qu'il y a là-dedans, les universités, les cimetières, tout. Ces grandes institutions peuvent à peu près faire ce qu'elles veulent comme développement parce que c'est déjà dans une entente de développement qui est privée. Est-ce que c'est toujours ça? Parce qu'on pourrait voir la transposition dans le cas des contrats déjà négociés au parc Jean-Drapeau. Est-ce que c'est encore la situation au parc du Mont-Royal?

865

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

870 C'est une excellente question. Je n'ai peut-être pas tous les éléments. Je pense qu'il y a  
encore des éléments qui sont privés. Ils n'ont pas nécessairement à présenter l'ensemble de  
leurs projets. Mais ce que je pourrais dire – je ne suis pas là depuis le début – mais là ça fait dix  
ans que la table existe et ça fait, moi, personnellement, plus de quatre ans que je suis les travaux  
de la table et au départ, quand la table a commencé, il y avait, semble-t-il, beaucoup de  
875 confrontations justement lorsqu'on parlait d'enjeux de protection et de mise en valeur. Ce n'était,  
disons, pas la priorité pour de grandes institutions qui font face à d'autres enjeux, qui ont leur  
propre mission. Et, avec les années, je dirais que tout ce qui est protection et mise en valeur est  
considéré dans les projets dès le départ.

880 De plus en plus, les partenaires font appel, ça arrive régulièrement que les partenaires  
font appel aux Amis pour faire partie d'un groupe d'experts qui les accompagnent, si on veut,  
dans l'élaboration de, je ne sais pas, de plan directeur ou des choses comme ça. Alors ça, c'est  
quelque chose de très positif qui est venu au courant des années, si on veut.

885 **LE PRÉSIDENT :**

De sorte qu'en termes de gouvernance, il y a quand même eu une évolution.

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

890 Oui, mais ce n'est pas tous les projets des partenaires qui sont présentés à la table. La  
table, enfin le Bureau du Mont-Royal a un rôle quand même très important où souvent les  
membres, lorsqu'on a une réunion, disons une réunion du comité du président où l'on prépare le  
contenu de la prochaine table, bien, si on sait, par exemple, qu'il y a un projet à l'Oratoire Saint-  
895 Joseph, on peut demander : « Est-ce que vous pourriez nous présenter votre projet? » Et, là, il y  
a une discussion sur le projet et là il va y avoir les membres qui vont dire : « Bien, est-ce que  
vous avez pensé à telle chose? » Donc ça permet une bonification des projets.

**LE PRÉSIDENT :**

900

À quelques reprises, on nous a suggéré qu'il y ait des membres du public ou des usagers qui siègent soit au conseil d'administration ou sur une instance gouvernance. C'est le cas actuellement pour le Mont-Royal?

905

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

910

Disons que c'est des représentants d'organismes. Il n'y a pas de citoyen en tant que tel. Ça arrive, en fait, comme dernièrement, il y avait eu, attendez un peu... c'était le parc Lafontaine, je pense, qui a eu un groupement justement qui a été... Je ne sais pas s'ils s'appellent *Les amis*, je ne connais pas le nom, mais qui ont demandé d'assister à la table pour s'inspirer de la gouvernance. Et, là, ils ont eu l'autorisation puis ils sont venus. Donc ce n'est pas un lieu qui est fermé, il y a possibilité mais ce n'est pas ouvert nécessairement à l'ensemble du grand public.

**LE PRÉSIDENT :**

915

D'accord. Merci beaucoup.

**Mme MYRIAM GRONDIN :**

920

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

925

On y est?

**M. PHILIPPE LUPIEN :**

Bonjour tout le monde!